

PRESENTATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Mes chers collègues,

Les orientations budgétaires 2012 se situent dans un contexte de très forte contrainte sur les finances de notre département, comme d'ailleurs de l'ensemble des départements français, marqué par :

- **l'absence de compensation totale par l'Etat des charges** résultant des transferts de compétences opérés ces dernières années, notamment concernant les **allocations individuelles de solidarité** (APA, PCH, RSA). Au niveau national, le coût de ces dernières s'élève à 14,3 milliards d'euros avec une compensation de seulement 7,9 milliards d'euros, laissant à la charge des départements 6,4 milliards d'euros. L'abandon par le gouvernement de la réforme du financement de la dépendance, n'a malheureusement pas permis d'envisager le rééquilibrage nécessaire. Pour les Landes, **le différentiel** s'établira à **44,5 M€** en 2012, avec une progression prévue de 2,7 M€ ;

- **l'absence de toute marge de manœuvre dans le domaine de la fiscalité** qui découle de la réforme de la fiscalité locale, avec notamment la suppression de la Taxe Professionnelle : le département ne dispose plus que de la Taxe sur le Foncier Bâti, **ce qui a ramené le levier fiscal de 34% des recettes totales en 2009 à 14% aujourd'hui**. Désormais, le **point de fiscalité** s'élève à **0,5 M€** quand il était de 1,2 M€ auparavant ;

- le **gel des dotations de l'Etat** (certains proposent même de les réduire !) ;

- **l'appel à cofinancer les infrastructures lourdes d'aménagement du territoire**, relevant pourtant de projets nationaux, comme la LGV entre Tours et Bordeaux ;

- les **besoins découlant de l'attractivité de notre département**, qui gagne chaque année environ 6 000 habitants, ce qui se traduit par des projets d'investissements notamment en matière d'infrastructures et de collèges ;

- les **effets de la crise économique** qui s'accompagnent d'une **augmentation importante** du nombre de **chômeurs** dans notre département, le chiffre atteignant désormais 15 800 inscrits en catégorie A, **soit 8,8% de la population active** (en progression de 8,6% par rapport à 2010), et 25 050 au total ce qui aura une traduction sur les budgets sociaux ;

- l'**augmentation du coût du crédit et les difficultés rencontrées par l'ensemble des collectivités locales** pour obtenir les financements nécessaires à leurs investissements : au niveau national, les associations de collectivités estiment à 10 milliards d'euros les besoins non couverts pour 2012, soit entre le quart et le tiers du total. Alors que les collectivités assurent 75% de l'investissement public, c'est une menace très sérieuse qui pèse sur l'activité économique dans une conjoncture déjà très dégradée ;

Dans ce contexte, les Orientations Budgétaires 2012 qui vous sont proposées se traduisent par :

- une **stabilisation des dépenses d'investissement à 100 M€** intégrant une participation de 4 M€ pour la LGV et une augmentation de 1,1 M€ du capital de l'annuité de la dette, soit une baisse d'environ 5 M€ pour les autres postes : infrastructures, collèges, aides à l'investissement ;

- les **aides aux structures communales** représentant près de **27 M€**, la priorité qui devra être accordée aux dépenses relevant des compétences obligatoires se traduira nécessairement par une révision des régimes d'aides ;

- une **maîtrise** de l'évolution **des dépenses de fonctionnement** (+2,5% contre +3,4% en 2011) qui, compte tenu du dynamisme des dépenses liées aux allocations individuelles de solidarité (4% ce qui est pourtant une estimation très prudente), nécessite de stabiliser certains postes (éducation, charges générales...) et de réduire les dépenses liées à des compétences non obligatoires ;

- une **estimation prudente** des recettes compte tenu du risque qui pèse sur les **Droits de Mutation à Titre Onéreux** (DMTO) dans le contexte de grave crise économique que nous traversons (en 2008 et 2009 les DMTO ont baissé de 40% en deux ans soit -20M€ !). Il est particulièrement dangereux de faire reposer l'équilibre des budgets départementaux sur une ressource qui connaît de telles fluctuations ;

- un besoin prévisionnel d'**emprunt de 56 M€**, identique à 2011 : au 1^{er} janvier 2012, l'**endettement** du département des Landes est de **313 € par habitant contre 465 € par habitant au niveau national** (je vous rappelle qu'il était de 5 M€ seulement fin 2007 soit 16 € par habitant et que la progression a été importante au cours des quatre dernières années pour atteindre 121 M€ aujourd'hui).

Je vous invite à prendre connaissance des éléments présentés dans le cadrage financier qui suit.

LE CADRAGE FINANCIER DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

Le projet d'orientations budgétaires s'élève à **441 M€** pour 2012 (432 M€ en 2011), soit +2%.

L'INVESTISSEMENT : 100 M€	(idem en 2011)
----------------------------------	----------------

Les principaux secteurs évoluent comme suit :

- Les **équipements directs** s'élèvent à **48,5 M€** (pour mémoire : 52,1 M€ en 2011).

➤ Pour la **voirie départementale : 26,3 M€**

Dont :

- La poursuite des grands travaux avec le contournement Est de Dax, la liaison A64 – RD817 échangeur d'Ondres, la dénivellation du carrefour de Saint Vincent de Paul (acq. Foncières), les aménagements des carrefours de la rocade de Mont-de-Marsan ;
- Le programme courant d'un montant de 14,3 M€ ;
- Les participations pour la Gare de Mont de Marsan-RD634 et l'accès de la ZAC Lubet-Loustau, les subventions à la voirie communale et au 1% paysage.

➤ Pour les **collèges : 17,7 M€**

Dont :

- La poursuite des grands travaux (*Mugron, Tarnos, Dax Albret et Mimizan*), la restructuration des SEGPA, les nouveaux collèges (*St-Geours-de-Maremne, Labrit (études)*), la mise en conformité (accessibilité, hygiène-sécurité et équipements sportifs) et le programme courant ;
- Le renouvellement partiel de l'opération « un collégien, un portable ».

➤ Pour les **bâtiments : 2,5 M€**

Sont concernés principalement, les bâtiments culturels, les travaux d'extension et de réhabilitation dans les Unités Territoriales, la mise aux normes et l'accessibilité des bâtiments départementaux (Loi dite « handicap »).

- Les **subventions d'équipement** s'élèvent à **40,5 M€** (pour mémoire : 36,9 M€ en 2011)

Le projet d'Orientations Budgétaires est particulièrement marqué par l'impact des participations à prévoir au titre de **la Ligne à Grande Vitesse** (4 M€) dont l'autorisation de programme globale s'établit pour la portion Tours Bordeaux à 35,9 M€.

Les **aides traditionnelles** sont poursuivies en faveur :

- des **équipements ruraux** : **7,5 M€** (*assainissement et adduction en eau potable, traitement et collecte des ordures ménagères, fonds d'équipement des communes, équipements sportifs et fonds départemental d'aménagement local*) ;
- de **l'éducation, sports et culture** : **6,9 M€** (*constructions scolaires du 1er degré, équipements culturels, équipements sportifs destinés aux collèges, équipements des collèges...)* ;
- du **développement économique** : **6,7 M€** (*industrie, artisanat, commerce, EPFL*) auxquels s'ajoutent les avances remboursables (0,5 M€) ;
- des **équipements sociaux** **7,6 M€** (*Logement social, Ets personnes âgées et handicapées*).

Le financement d'opérations exceptionnelles a été pris en compte : contrat d'agglomération de Dax (Plan climat territorial, cœur de ville), réhabilitation des Berges de Mont de Marsan, Pôle multimodal de Dax, Salle Basket Landes, CFA de Mont-de-Marsan et de Morcenx.

- ♦ Le **remboursement en capital de la dette pour emprunts** s'établit à **9,7 M€** soit **+ 12,8 %**.

L'annuité de la dette pour emprunts est estimée à 13,4 M€ (capital 9,7 M€ + intérêts 3,7 M€) compte tenu des emprunts mobilisés en 2011 et de la mobilisation prévisionnelle d'emprunts pour 2012.

LE FONCTIONNEMENT : 341 M€ soit +2,6%

(pour mémoire : 332 M€ en 2011)

- ♦ Les crédits globaux consacrés au secteur de la **Solidarité** représentent **200 M€** soit près de 58,7% du budget de fonctionnement.

Les crédits gérés par la **Direction de la Solidarité Départementale** (*hors frais de personnel*), s'élèvent à **182,7 M€** (contre 177,4 M€ au BP 2011) et progressent de **5,3 M€** soit **+ 3%**.

Les principaux secteurs évoluent comme suit :

- 42,2 M€ en faveur de l'**APA - prestations** (+1,7 M€ soit +4,2%). Cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre de bénéficiaires, en lien avec les données démographiques ;
- 34,9 M€ en faveur du **RSA - allocations** (+1,4 M€ soit +4,2%) ;
- 16,6 M€ pour les **foyers Handicapés** (+1,3 M€ soit +8,8%) en lien avec l'ouverture de nouvelles places dans certains établissements ;
- 7,4 M€ pour la **Prestation de Compensation du Handicap** (+4,2%) ;
- 12,6 M€ pour la rémunération des **assistantes maternelles**.

- ♦ Les **intérêts de la Dette pour emprunts** sont évalués à **3,7 M€**,

- ♦ Les **autres charges de fonctionnement** diminuent de **0,6%** (*hors incidence du fonds national de péréquation des DMTO (dépenses/recettes)*) et tiennent compte de l'évolution de la masse salariale (+1%), des transports scolaires et de la contribution au SDIS.

LE FINANCEMENT

est assuré par :

- ♦ un recours à l'**emprunt** de **56 M€** (idem en 2011).

L'encours de dette pour emprunt par habitant au 1^{er} janvier 2012 est de 313 €/habitant pour une moyenne nationale au BP 2011 de 465 €/ habitant.

- ♦ les **dotations de l'Etat** (DGF, DGD) sont prévues sans augmentation par rapport à 2011 compte tenu des mesures annoncées dans la Loi de Finances 2012.

- un montant des **droits de mutation** de **42,5 M€** (52,5 M€ encaissés en 2011) intégrant le montant résiduel des DMTO (2,6 M€) transféré dans le cadre du nouveau panier de ressources issu de la réforme de la Taxe professionnelle.

Compte tenu du contexte économique, un repli des DMTO (comme en 2008) a été anticipé par rapport à l'année 2011. Celle-ci a été, par ailleurs, exceptionnelle à plus d'un titre : accélération des transactions dans la perspective de la réforme de la taxation des plus values prévue en février 2012, diminution du délai de dépôt des actes de ventes de 1 mois à compter de novembre 2011.

- une **fiscalité transférée** (TIPP ET TSCA) de **76,6 M€** tenant compte des droits à compensation définitifs des transferts successifs (RSA, Loi 2004 « Responsabilité Locales », SDIS), de la part Etat de TSCA (25,5 M€) transférée dans le cadre du nouveau panier de ressources issu de la réforme de la Taxe professionnelle et d'une part de dynamisme.

- un montant de **ressources fiscales et assimilées** de **112,2 M€** (hors part Etat TSCA et DMTO du nouveau panier fiscal).

En remplacement des 4 taxes (TH, TFB, TFNB, TP), le Département perçoit désormais un nouveau panier de ressources fiscales :

Avec autonomie fiscale (liberté de fixer les taux)

- La **taxe sur le Foncier Bâti** (intégrant la part régionale) est prévue à hauteur de **54,5 M€**.

*Ce montant intègre une évolution prévisionnelle des **bases** d'environ **1,8%** et une **évolution du taux** de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties limitée à **1,5%**.*

*La taxe sur le Foncier Bâti demeure **désormais le seul levier fiscal** de la collectivité qui ne représente en 2011 que **14% des recettes totales** (hors emprunts) contre 34% en 2009 soit une **perte d'autonomie fiscale** de plus de **58%**.*

A noter que le nouveau point de fiscalité s'établit à 0,5 M€.

*A titre d'information : le produit de **TFPB/habitant 2011** représente **136,5 €** pour les Landes contre **164,5 €** en moyenne régionale et **168,9 €** en moyenne nationale.*

Sans autonomie fiscale

- La **Cotisation sur le Valeur Ajoutée des Entreprises** (CVAE) est estimée à **29,1 M€** tenant compte d'une part de dynamisme de l'ordre de 1%,
- Une **part de l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux** (IFER) de **0,5 M€**

Le panier de ressources transférées dans le cadre de la réforme de la TP intègre également le solde (Etat) de la Taxe sur les Conventions d'Assurances et le montant résiduel des DMTO (cf ci dessus)

*Des mécanismes de garantie (Dotation de Compensation de la Réforme de la TP - DCRTP et Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources - FNGIR), d'un montant global de **22,5 M€**, censés assurer un maintien global des ressources fiscales perçues en 2010.*

*Par ailleurs, le volume des allocations compensatrices (variables d'ajustement des dotations de l'Etat) est estimé à **5,4 M€** soit -14,5% conformément au Projet de loi de Finances 2012.*

Voici, Chers Collègues, les réflexions et propositions que je tenais à formuler afin de nous permettre de débattre des orientations budgétaires 2012 pour notre Département.

Le Président,

Henri EMMANUELLI

EVALUATION DES PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET 2012

<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
	BP 2011	OB 2012		BP 2011	OB 2012
INVESTISSEMENT	99 635 000	100 000 000	INVESTISSEMENT	70 472 000	69 383 000
dont :			dont :		
Equipements directs	52 076 969	48 507 437	Dotations et Subventions	12 778 829	11 622 000
dont voirie (travaux et participations)	27 153 400	26 330 196	dont recettes voirie	490 000	330 000
			dont subvention PN Morcenx	1 137 500	
dont collèges	19 038 000	17 668 650			
Travaux	16 688 000	15 418 650	dont DDEC	1 495 000	1 495 000
Opération "un collégien un portable"	2 350 000	2 250 000	dont FCTVA	7 282 000	7 900 000
			dont DGE	1 622 000	1 485 400
dont bâtiments	3 111 700	2 469 832			
Subv. d'investissement	36 863 751	40 505 563	Emprunts	56 000 000	56 300 000
dont LGV (études et travaux)	81 000	4 182 072			
dont Equipements ruraux, FDAL	7 908 972	7 484 524			
dont Développement économique (yc EPFL)	7 208 200	6 669 910			
dont Equipements scolaires, culturels et sportifs	6 543 200	6 960 993			
dont Agriculture, environnement, tourisme	5 875 304	5 948 023			
dont Ets sociaux et médico-sociaux	4 395 000	5 018 600			
dont Logement social	3 174 600	2 576 200			
Remboursement dette en capital	8 650 000	9 757 000			
FONCTIONNEMENT	332 141 000	340 600 000	FONCTIONNEMENT	361 304 000	371 217 000
dont :			dont :		
Solidarité départementale	177 364 000	182 689 000	Solidarité départementale	54 328 000	55 050 000
(hors frais de personnel)					
dont APA	40 548 000	42 247 000	dont CNSA (financement APA)	12 799 400	12 799 400
dont RSA (prestations)	33 500 000	34 900 000	dont TIPP (financement RMI+RSA)	23 445 000	24 045 000
			dont FMDI (financement RMI+RSA)	1 500 000	1 700 000
dont Prestation compensation du Handicap	7 100 000	7 400 000	dont CNSA (PCH)	2 600 000	2 600 000
dont foyers handicapés	15 300 000	16 650 000			
dont Assistantes familiales	13 238 000	12 638 000			
			Dotations de l'Etat (DGF notifiée, DGD)	83 577 000	83 577 000
			dont DGF notifiée	80 047 000	80 047 000
Intérêts de la dette	2 230 000	3 720 000	Fiscalité indirecte (hors part TIPP-RSA)	103 489 120	111 776 000
			<u>dont droits de mutations</u> (Yc taxe additionnelle)	41 066 380	42 500 000
Autres dépenses de fonctionnement	152 547 000	151 691 000	Droits de mutation et taxe additionnelle part Etat DMTO transférée (réforme fiscalité)	38 498 000	39 900 000
dont masse salariale (hors Ass. Maternelles)	57 479 500	58 055 000		2 568 380	2 600 000
dont transports scolaires	17 279 600	17 546 000	dont Taxe sur les Conventions d'assurances (TSCA)	50 708 740	52 517 000
dont SDIS	18 469 360	18 904 626	Financement des transferts de compétences	20 403 000	21 030 000
			Transfert Part Etat réforme fiscalité	24 469 740	25 487 000
			Financement du SDIS (en substitution d'une part de la DGF)	5 836 000	6 000 000
Fonds National de Péréquation des DMTO	2 500 000				
			Fonds National de Péréquation des DMTO		4 000 000
			Fiscalité réformée (hors part TSCA-DMTO)	111 942 194	112 154 000
			<u>dont Fiscalité directe</u>		
			Produit taxes Particuliers (FB)	87 619 190	93 982 000
			Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises (CVAE)	52 709 054	54 554 000
			Imposition Forfaitaire Energies renouvelables (IFER)	25 624 907	29 138 000
			Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	429 540	487 000
				8 855 689	9 803 000
			<u>dont Dotation de compensation de la Réforme de la TP (DCRTP)</u>	17 968 083	12 739 000
			<u>Alloc. fiscales compensatrices</u> *	6 354 921	5 433 000
TOTAUX	431 776 000	440 600 000	TOTAUX	431 776 000	440 600 000
EPARGNE BRUTE	29 163 000	30 617 000			

* Pour mémoire = ces allocations compensatrices sont des variables d'ajustement

de l'enveloppe normée des concours de l'Etat

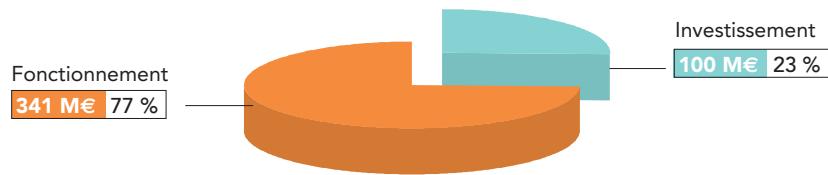
LF 2011 : baisse de -7,41%

PLF 2012 : baisse prévisionnelle de -14,5%

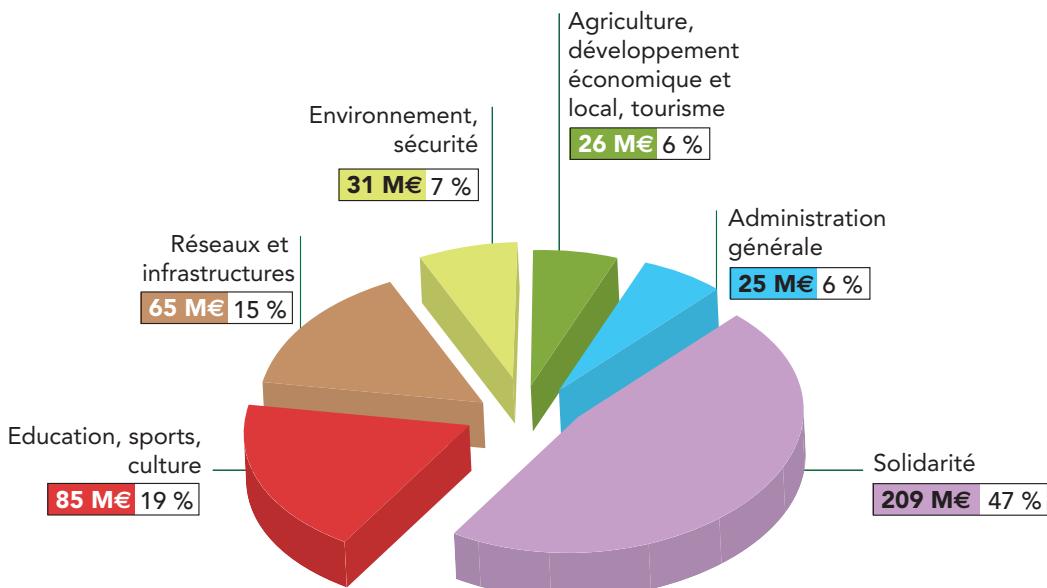
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2012

Budget total : **441 M€**

La répartition du budget par grandes masses

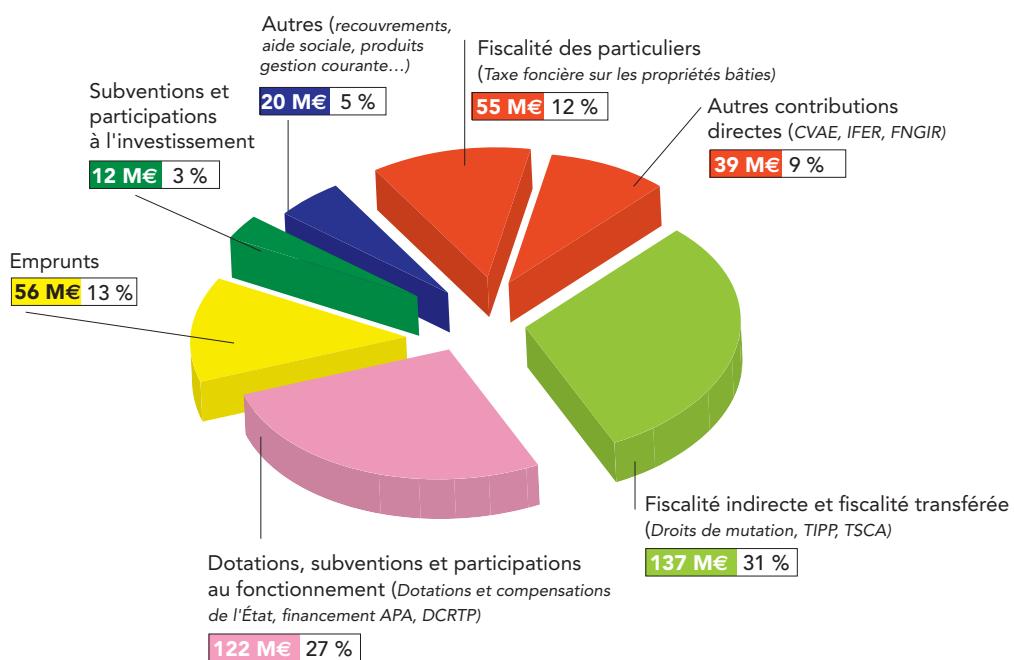


La répartition du projet de budget par secteurs d'activités après répartition des dépenses non fonctionnelles



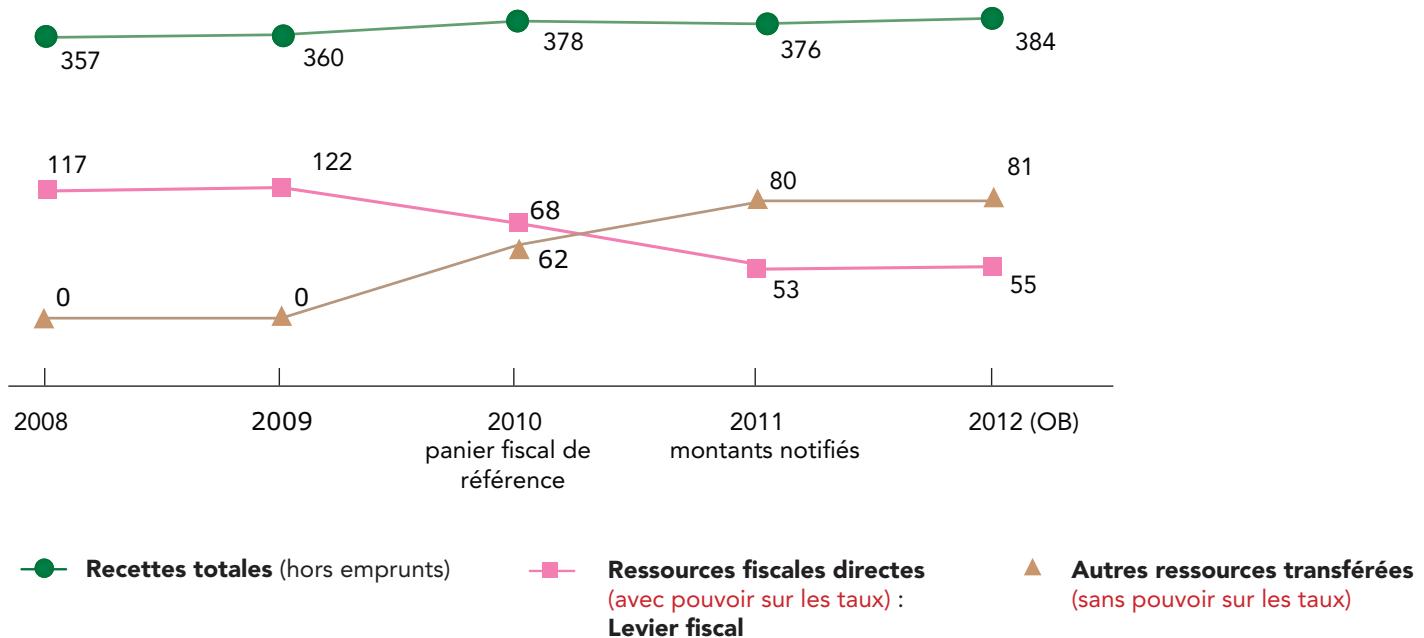
Le financement du budget primitif 2012

après répartition du nouveau panier fiscal

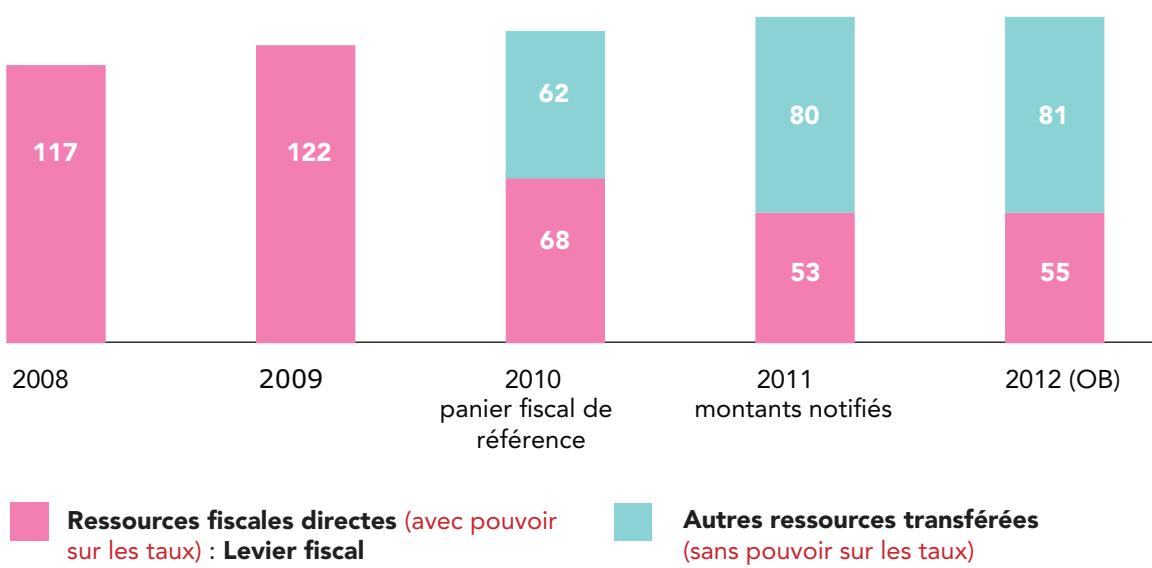


FISCALITE ET LEVIER FISCAL

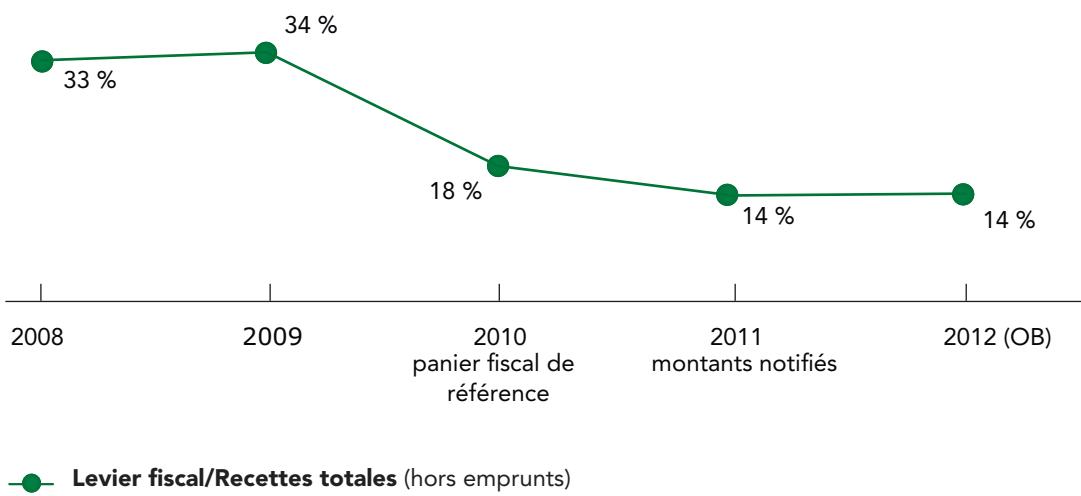
Évolution des ressources fiscales (en M€)



Ressources fiscales et levier fiscal (en M€)



Levier fiscal/Recettes totales (hors emprunts)



RAPPEL

LA REFORME DE LA FISCALITE LOCALE

LE NOUVEAU PANIER DE RESSOURCES

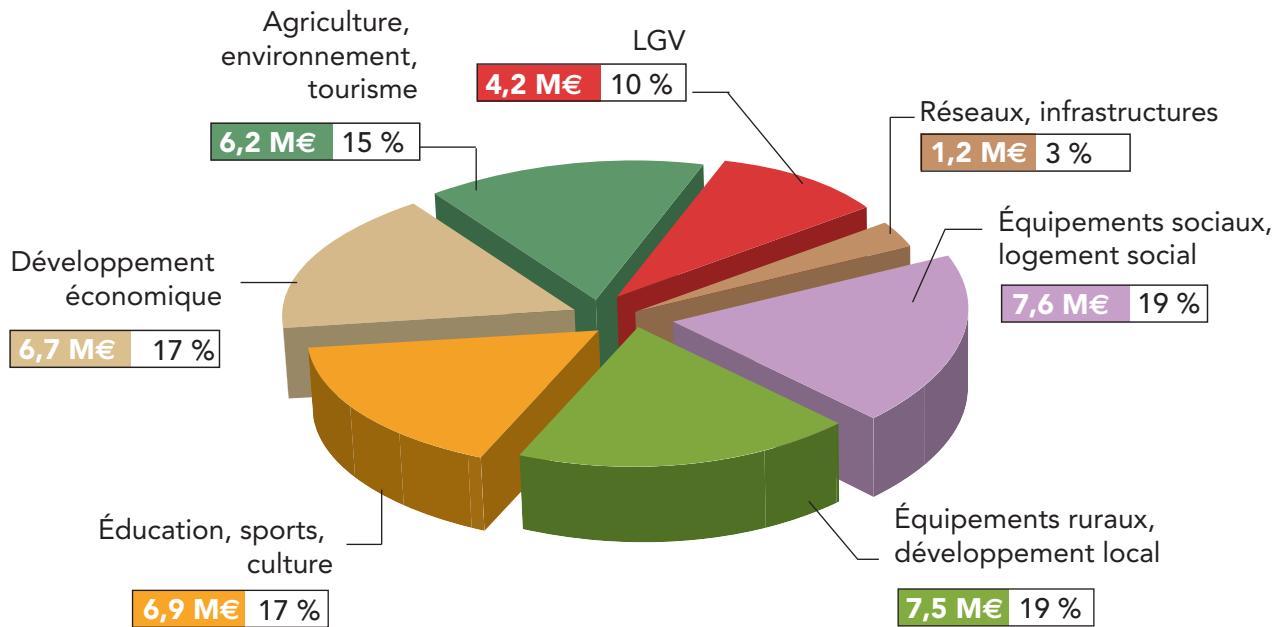
		En 2009	En 2010 <i>Panier fiscal de référence</i> notifié le 28/10/2011	En 2011 <i>Montants notifiés</i> yc variation de +1,5% du taux de TF	En 2012 <i>Montants prévisionnels</i> yc variation bases+taux de TF			
FISCALITE DIRECTE (avec autonomie fiscale)	Taxe Foncière Propriétés Bâties 30,1 M€	Taxe Foncière Propriétés Bâties 32,7 M€	Taxe Foncière Propriétés Bâties 52,8 M€ part Départementale + part Régionale (hors rôles complémentaires)	Taxe Foncière Propriétés Bâties 54,6 M€		FISCALITE DIRECTE (avec autonomie fiscale)		
	Taxe d'Habitation 32,3 M€	Taxe d'Habitation 35,0 M€	CVAE 28,8 M€	CVAE 29,1 M€		FISCALITE TRANSFEREE (sans autonomie fiscale)		
	Taxe Foncière Propriétés Non Bâties 0,4 M€	Taxe Foncière Propriétés Non Bâties 0,5 M€	IFER 0,5 M€	IFER 0,5 M€				
	Taxe professionnelle 59,3 M€	Compensation Relais Taxe professionnelle 61,3 M€	DMTO Part Etat 2,6 M€ (Taux 3,80% au lieu de 3,60%)	DMTO Part Etat 2,6 M€	Solde TSCA 25,5 M€	Solde TSCA 25,5 M€		
DOTATION ETAT	* Allocation Compensatrice Taxe Foncière Propriétés Bâties 0,5 M€	* Allocation Compensatrice Taxe Foncière Propriétés Bâties 0,4 M€	Allocation Compensatrice * Taxe Foncière Propriétés Bâties 0,5 M€	Allocation Compensatrice * Taxe Foncière Propriétés Bâties 0,5 M€	Dotation Compensation Réforme TP (DCRTP) 12,7 M€	Dotation Compensation Réforme TP (DCRTP) 12,7 M€	DOTATION ETAT	
TOTAL PANIER FISCAL 2009	122,6 M€	TOTAL PANIER FISCAL 2010	129,9 M€	TOTAL NOUVEAU PANIER DE RESSOURCES 2011	133,2 M€	TOTAL NOUVEAU PANIER DE RESSOURCES 2012	135,3 M€	FISCALITE DIRECTE REDISTRIBUÉE (sans autonomie fiscale)
DOTATION ETAT	* Allocations Compensatrices hors panier de ressources (TH, TFNB, TP) 6,2 M€	* Allocations Compensatrices hors panier de ressources (TH, TFNB, TP) 6,0 M€	* Allocations Compensatrices hors panier de ressources (TH, TFNB, TP) 5,8 M€	* Allocations Compensatrices hors panier de ressources (TH, TFNB, TP) 4,9 M€	DOTATION ETAT			
TOTAL 2009	128,8 M€	TOTAL 2010	135,9 M€	TOTAL 2011	139,0 M€	TOTAL 2012	140,2 M€	

* Pour mémoire = ces allocations compensatrices sont des **variables d'ajustement** de l'enveloppe normée des **concours de l'Etat**
LF 2011 : baisse de **-7,41%**
PLF 2012 : baisse prévisionnelle de **-14,5%**

LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

LES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

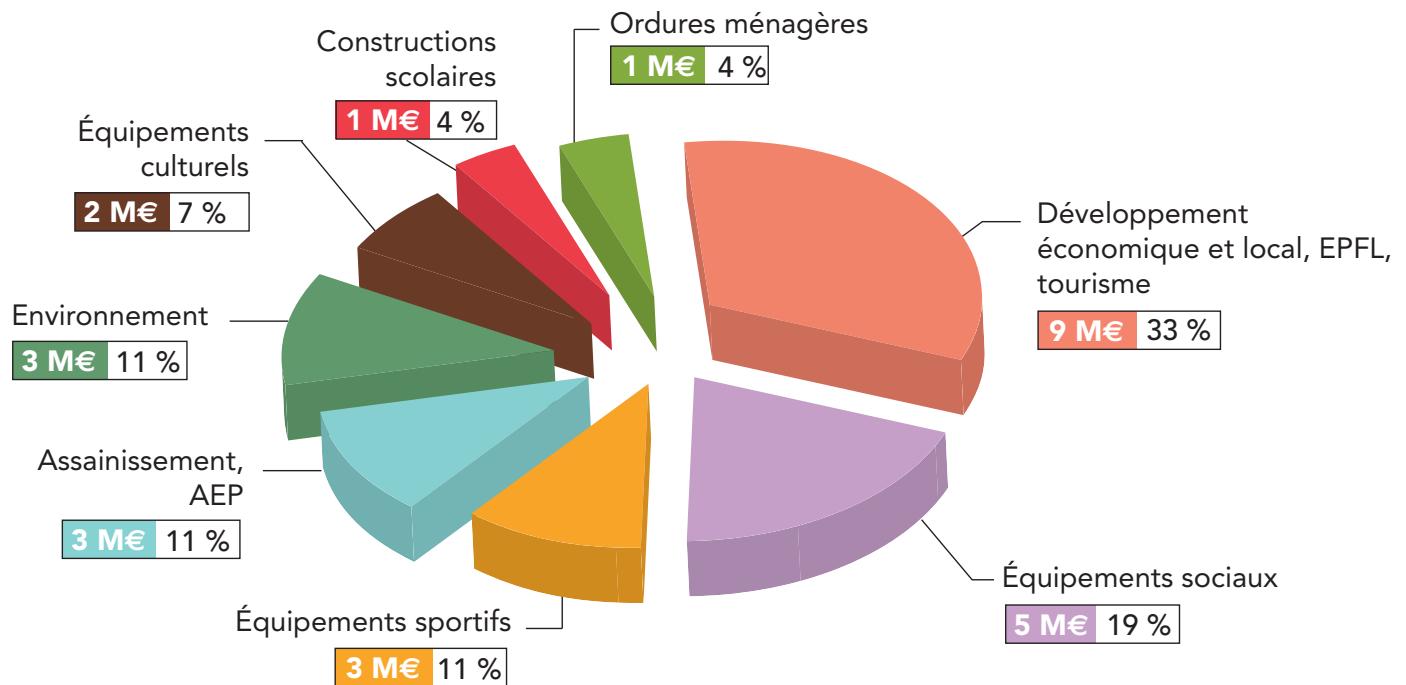
40 M€



L'AIDE AU DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

AIDES AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL 2012

27 M€



DETTE

Sources

*DGCL: les budgets primitifs des Départements 2011
Métropôle hors Paris
DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)*

EVOLUTION DE LA DETTE POUR EMPRUNT

Comparaisons nationales

DETTE POUR EMPRUNT	BP 2001	BP 2002	BP 2003	BP 2004	BP 2005	BP 2006	BP 2007	BP 2008	BP 2009	BP 2010	BP 2011	CA2011	OB 2012
ENCOURS en €	10 012 654	14 040 179	11 218 001	9 832 901	8 611 858	7 332 043	6 373 730	5 382 651	23 856 616	75 243 280	88 663 662	120 999 773	120 999 773
ANNUITE en €													
Prévision du BP	2 866 693	3 388 350	1 800 873	1 579 104	1 579 104	1 194 127	1 194 127	1 194 127	1 194 127	11 400 000	10 880 000	9 889 116	13 458 328
Nombre d'habitants INSEE	327 334	327 334	327 334	327 334	327 334	327 334	327 334	327 334	359 499	380 538	386 160	386 160	386 160
Encours en €/hab dans les Landes	30,59	42,89	34,27	30,04	26,31	22,40	19,47	16,44	66,36	197,73	229,60	313,34	313,34
Encours en €/hab moy Nat *	295,60	290,80	280,50	271,00	278,80	299,20	315,10	344,60	377,80	435,40	465	465	465
Annuité en €/hab dans les Landes	8,76	10,35	5,50	4,82	4,82	3,65	3,65	3,65	3,32	29,96	28,17	25,61	34,85
Annuité en €/hab moy Nat *	52,65	51,74	42,70	47,90	54,00	54,60	50,10	56,40	51,47	64,70	60	60	60

*BP2011 (métropole hors Paris) Source DGCL

STATISTIQUES DETTE (CA2011)

BILAN DES TRANSFERTS DE COMPETENCES

Les transferts de compétences successifs

Depuis 2002, le Département s'est vu confier successivement :

la gestion de trois prestations sociales: l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (2002), la Prestation de Compensation du Handicap (2006) et le Revenu Minimum d'Insertion (2004) devenu Revenu de Solidarité Active (2009),

les transferts issus de la Loi « Responsabilités Locales » : les Fonds sociaux (2004), les Routes Nationales d'Intérêt Local (2006), les agents techniques des Collèges (2006 et 2007), les services et Personnels de l'Equipement (2007)...

A titre de compensation, Le Département bénéficie :

d'un **financement partiel de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)** pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH),

d'un **transfert de fiscalité indirecte** (TIPP, TCSA) complété par une dotation du **Fonds de Mobilisation Départementale d'Insertion** pour le Revenu de Solidarité Active (RSA),

d'une **part complémentaire de fiscalité indirecte** (TIPP, TCSA) pour les transferts issus de la **Loi « Responsabilités Locales »**.

Au regard de l'évolution soutenue de ces dépenses, et compte tenu du faible dynamisme des recettes transférées, le différentiel (dépenses-Recettes) à la charge du Département n'a fait que croître.

Les prévisions pour l'année 2012

Le différentiel (dépenses-recettes) est estimé à **54 M€** et se décompose comme suit :

Allocations individuelles de solidarité

APA (<i>part non financée par la CNSA</i>)	30,5 M€
PCH (<i>part non financée par la CNSA</i>)	4,8 M€
RSA – allocations (<i>part non financée par la TIPP/FDMI</i>)	9,2 M€
44,5 M€	

Transferts « responsabilités locales » **9,5 M€**

(Fonds sociaux, RNIL, Personnels Education nationale, Services et Personnels de l'Equipement...)(*part non financée par la TIPP/TCSA*)

54 M€

Pour mémoire, le différentiel de **l'année 2011** s'établit à **48 M€** (42 M€ au titre des allocations individuelles (APA,PCH,RSA) et 6 M€ pour les transferts « responsabilités locales »).

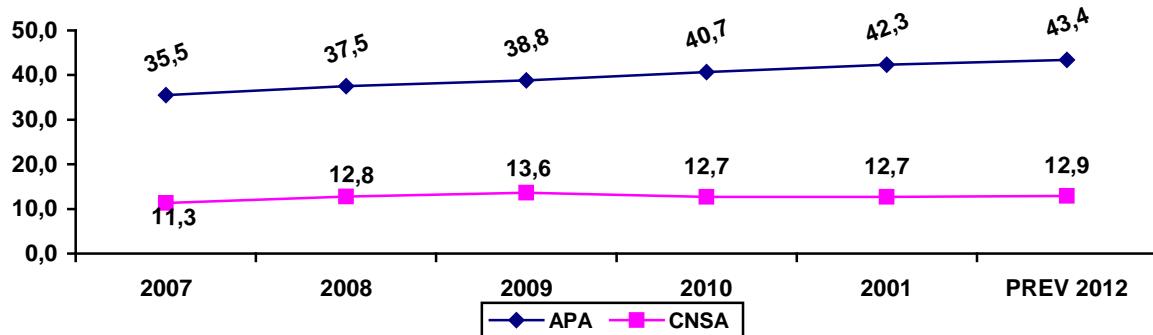
Pour **les 5 dernières années** (2007-2011), celui-ci représente près de **193 M€** :

167 M€ pour les **Allocations individuelles** (APA : 131 M€, PCH : 11 M€ RSA : 25 M€)

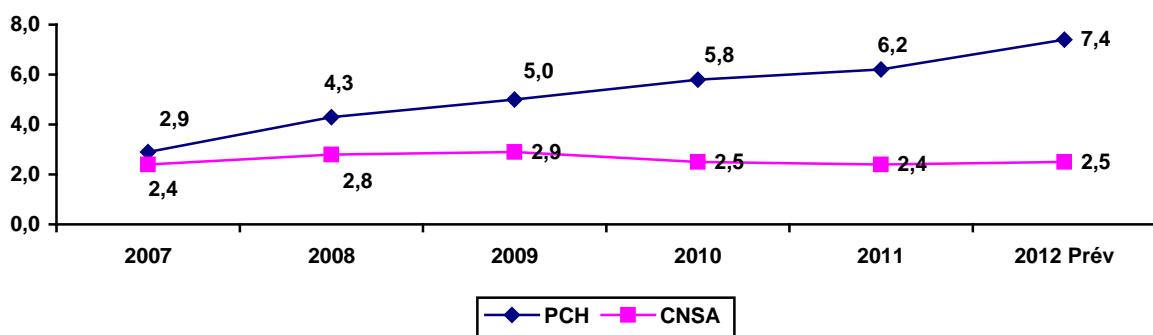
26 M€ pour les **transferts « responsabilités locales »** (Fonds sociaux, RNIL, Personnels Education nationale, Services et Personnels de l'Equipement...).

EVOLUTION COMPAREE DES DEPENSES ET RECETTES

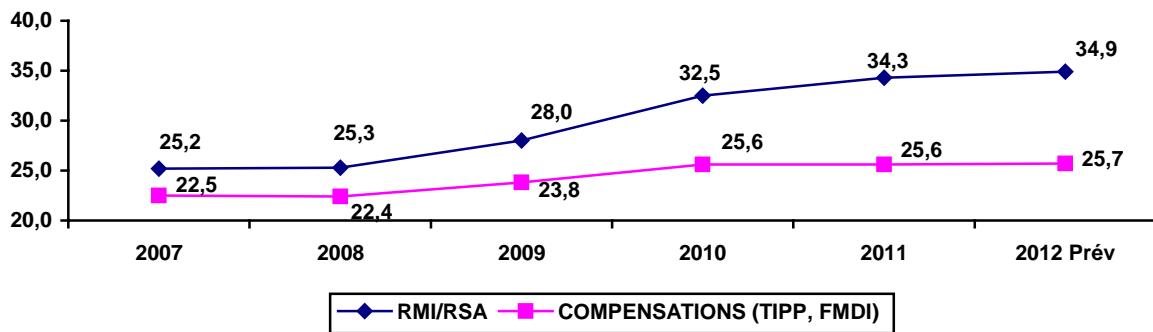
- L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (*Prestation et frais personnel*)



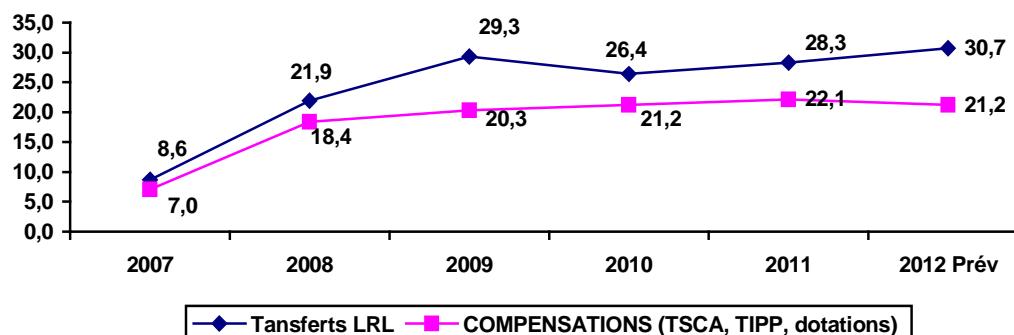
- LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP



- LE REVENU MINIMUM D'INSERTION ET LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE



- LES TRANSFERTS DE LA LOI « RESPONSABILITES LOCALES »



LES ANNEXES

(ELEMENTS COMPARATIFS)

Sources

*DGCL: les budgets primitifs des Départements 2011 (publié septembre 2011)
DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)*

FISCALITÉ

Sources

DGCL: les budgets primitifs des Départements 2011 (publié septembre 2011)

DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

Budgets primitifs des départements 2011

La fiscalité départementale

Départements	Produit voté foncier bâti		Taux foncier bâti en %	Evolution du produit voté* 2011/2010	Principaux produits de fiscalité indirecte					
	en M€	en € / hab.			DMTO (en M€)	DMTO en € / hab.	TSCA (en M€)	TSCA en € / hab.	TIPP (en M€)	TIPP en € / hab.
24 Dordogne	88,6	210	15,23	+ 6,0%	32,6	77	45,0	107	37,9	90
33 Gironde	227,8	157	14,52	+ 6,9%	183,0	126	123,5	85	125,0	86
40 Landes	52,7	136	13,92	+ 6,6%	41,1	106	50,7	131	23,4	61
47 Lot-et-Garonne	64,1	190	22,63	+ 4,2%	22,9	68	18,3	54	28,2	84
64 Pyrénées-Atlantiques	103,6	155	13,47	+ 5,0%	71,7	107	69,9	104	45,6	68
Aquitaine	536,9	164	15,95	+ 5,7%	351,3	108	307,4	94	260,2	80
Métropole (Hors Paris)**	10 353,7	169	15,50	+ 6,1%	6 286,2	103	5 532,0	90	5 162,3	84

* L'évolution du produit voté est calculé à partir du produit provisionnel 2011 par rapport au produit définitif 2010.

** Les agrégats Métropole (Hors Paris), Outre-mer, France sont consolidés, ils sont calculés hors redistribution fiscale.

Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

DETTE

Sources

DGCL: les budgets primitifs des Départements 2011 (publié septembre 2011)
DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

Budgets primitifs des départements 2011

L'endettement départemental (hors gestion active de la dette)

Départements	Stock de dette pour emprunt au 01/01/2011			Annuité de la dette pour emprunt			
	en milliers d'€	en € / hab.	2011/2010	en milliers d'€	en € / hab.	2011/2010	% de l'épargne de gestion
24 Dordogne	399 861,0	948	+ 6,2%	44 995,0	107	+ 25,7%	68,3
33 Gironde	477 011,3	329	+ 26,0%	162 548,9	112	n.s.	171,5
40 Landes	88 663,7	230	+ 17,8%	11 330,0	29	- 0,9%	35,6
47 Lot-et-Garonne	157 748,5	467	+ 9,2%	14 517,6	43	- 27,7%	60,9
64 Pyrénées-Atlantiques	213 605,5	320	+ 7,6%	20 992,0	31	- 14,5%	28,7
Aquitaine	1 336 890,0	410	+ 13,4%	254 383,4	78	- 3,5%	73,0
Métropole (Hors Paris)	28 533 766,9	465	+ 5,9%	3 705 633,7	60	- 6,1%	65,1

Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

AIDE SOCIALE

Sources

DGCL: les budgets primitifs des Départements 2011 (publié septembre 2011)
DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

Budgets primitifs des départements 2011

Les dépenses d'aides sociales

Départements	Dépenses totales d'aide sociale*				Dépenses nettes d'aide sociale**			
	en M€	en € / hab.	% des DRF	2011/2010	en M€	en € / hab.	% des DRF	2011/2010
24 Dordogne	211,8	502	59,2	+ 3,0%	180,2	427	50,3	+ 3,8%
33 Gironde	748,4	516	64,2	+ 6,1%	640,7	442	55,0	+ 6,5%
40 Landes	194,4	504	58,5	+ 5,2%	165,0	427	49,7	+ 6,2%
47 Lot-et-Garonne	199,2	590	66,8	+ 1,7%	169,1	500	56,7	- 7,4%
64 Pyrénées-Atlantiques	338,4	506	63,1	+ 4,1%	280,2	419	52,3	+ 5,3%
Aquitaine	1 692,2	518	62,38	+ 4,0%	1 435,3	440	52,8	+ 2,9%
Métropole (Hors Paris)	31 645,3	516	61,8	+ 4,2%	27 468,7	448	53,6	+ 4,7%

* Dépenses des fonctions 4 (prévention médico-sociale), 5 (action sociale), 5.4 (RMI), 5.5 (APA) et 5.6 (RSA).

** Dépenses brutes desquelles sont enlevées une estimation des recouvrements et participations.

Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)

Budgets primitifs des départements 2011

Les dépenses obligatoires* d'aides sociales

Départements	Dépenses brutes obligatoires		RMI - RSA			APA			Dépenses nettes obligatoires**	
	en M€	en € / hab.	en M€	en € / hab.	2011/2010	en M€	en € / hab.	2011/2010	en M€	en € / hab.
24 Dordogne	208,5	494	46,2	109	+ 8,4%	48,4	115	+ 2,5%	177,0	420
33 Gironde	731,7	505	178,1	123	+ 12,4%	132,6	91	+ 7,0%	624,9	431
40 Landes	189,2	490	37,2	96	+ 11,4%	41,7	108	+ 5,1%	160,0	414
47 Lot-et-Garonne	195,6	579	42,4	126	- 1,1%	42,2	125	+ 1,0%	165,6	490
64 Pyrénées-Atlantiques	331,4	496	71,8	107	+ 12,1%	60,9	91	+ 6,3%	273,8	410
Aquitaine	1 656,4	507	375,7	115	+ 8,6%	325,8	100	+ 4,4%	1 401,3	429
Métropole (Hors Paris)	30 808,1	502	7 616,3	124	+ 6,0%	5 199,1	85	+ 2,3%	26 700,6	436

* Dépenses des fonctions 5 (action sociale), 5.4 (RMI), 5.5 (APA) et 5.6 (RSA).

** Dépenses brutes desquelles sont enlevées une estimation des recouvrements et participations.

Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale totale 2011 (année de référence 2008)